

LOI DE FINANCES 2020

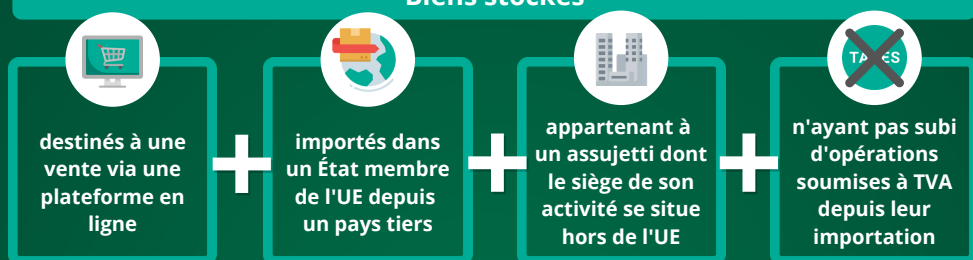
LUTTE CONTRE LA FRAUDE À LA TVA

QUI EST CONCERNÉ ?

Exploitants d'entrepôts ou de plateformes logistiques de stockage

POUR QUELS PRODUITS ?

Biens stockés



QUELLES OBLIGATIONS ?

COMMUNIQUER

- > Origine
 - > Nature
 - > Quantité
 - > Détention
 - > Identité du propriétaire des biens
- des biens stockés

informations à conserver jusqu'au 31/12/N+6



ADMINISTRATION

QUEL RISQUE ?

Amende de 10 000 €

INFORMER

- > Obligations en matière de TVA en France



PROPRIÉTAIRE DES BIENS

À QUI ?



Revue Fiduciaire

RFPREMIUM.FR